



Cumul CSP/ARE et pension d'invalidité

Par **jezabell**, le **24/10/2015** à **14:09**

Bonjour,

En 2011 a débuté mon arrêt maladie, qui a duré jusqu'en mai 2014, date à laquelle je suis passée en invalidité catégorie 2.

En septembre 2014, j'ai été licencié, et j'ai bénéficié d'un CSP. Pôle emploi a soustrait ma pension de mes indemnités (20 euros/jour).

En septembre de cette année, je suis passée en ARE, et toujours après déduction de ma pension, je suis désormais à 11 euros par jour.

J'aurais voulu savoir svp, s'il est normal que durant le CSP et maintenant l'ARE, ma pension soit déduite des indemnités. Une conseillère pôle emploi m'a affirmé que j'aurais du cumuler un salaire avec ma pension pour que le cumul soit possible, mais que dans mon cas, en maladie, cela ne s'appliquait pas. J'étais pourtant employée lorsque ma pension d'invalidité a débuté.

Pourriez-vous m'éclairer svp?

Par **P.M.**, le **24/10/2015** à **15:37**

Bonjour,

Il faut les salaires qui aient été cumulés avec la pension d'invalidité et pas seulement que vous ayez conservé le statut de salarié après la décision d'invalidité jusqu'au licenciement...

Par **jezabell**, le **24/10/2015** à **15:40**

Bonjour,

merci de votre réponse, donc aucun recours possible?

Par **P.M.**, le **24/10/2015** à **15:46**

Cela ne me semble pas possible en effet...

Par **jezabell**, le **24/10/2015** à **15:47**

Tant pis, en vous remerciant pour votre attention,

Cordialement